

COMPAGNIE FINANCIERE DE NEUFCOUR

Société Anonyme
Rue Churchill, 26 – 4624 Romsée
RPM Liège – TVA : BE 0457 006 788
www.neufcour.com

DECLARATION DE TRANSPARENCE

Dans le cadre du régime transitoire prévu par l'article 29 § 1^{er}, alinéa 1^{er} de la loi du 2 mai 2007, les actionnaires de la SA. Compagnie Financière de Neufcour ont adressé à celle-ci des notifications reprenant les actions détenues au 1^{er} septembre 2008.

Les informations contenues dans ces notifications sont les suivantes.

Dénominateur : 366.060

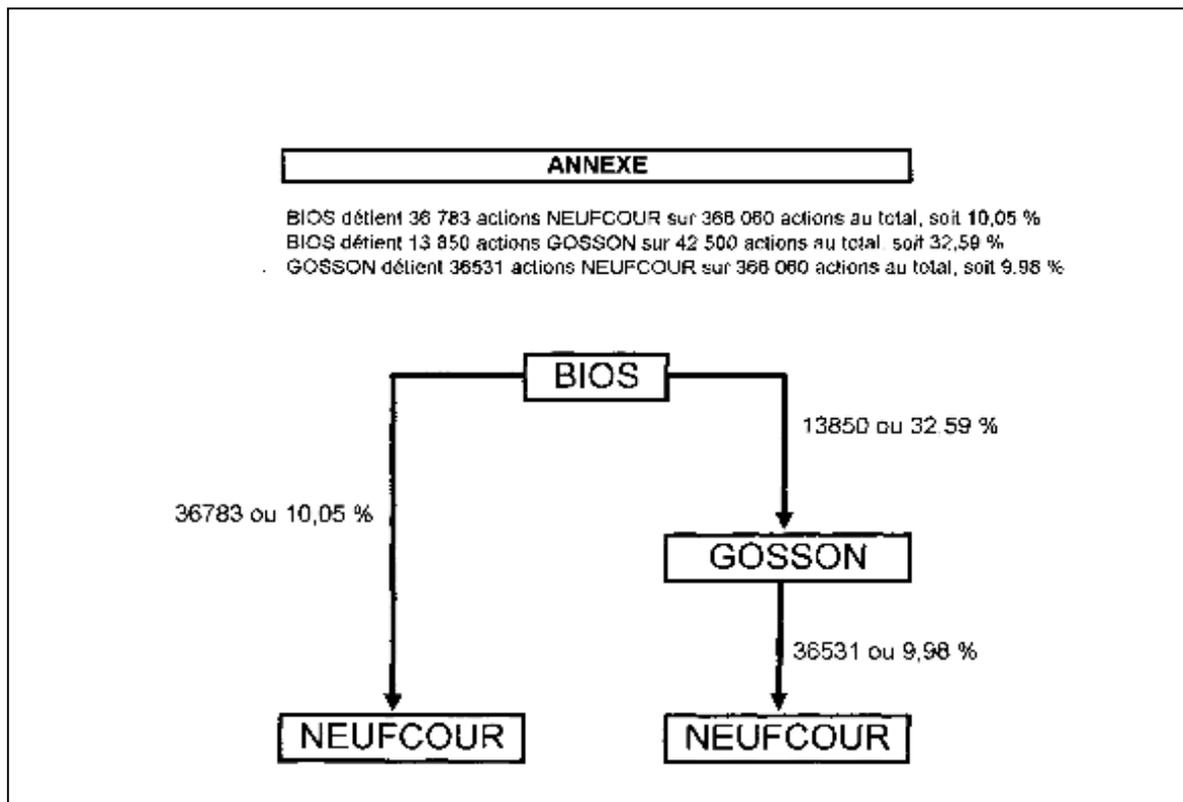
	Détenteurs de droits de vote	Nombre de droits de vote attachés à des titres	Pourcentage de droits de vote attachés à des titres
A	Xavier Duquenne	0	0 %
	Ascott Investissements S.A.	49.011	13,39 %
	Soter S.A.	93.000	25,41 %
	<i>Sous total</i>	<i>142.011</i>	<i>38,79 %</i>
B	Bios	36.783	10,05 %
	Gosson-Kessales S.A. en liquidation	36.531	9,98 %
	<i>Sous total</i>	<i>73.314</i>	<i>20,03 %</i>
C	Noël Dessard	24.399	6,67 %
	Indivision René Dessard	12.572	3,43 %
	Société Civile des Sarts	5.000	1,37 %
	<i>Sous Total</i>	<i>41.971</i>	<i>11,47 %</i>

Chaînes des entreprises contrôlées par l'intermédiaire desquelles la participation est effectivement détenue :

- (A) La notification est effectuée par des personnes agissant de concert et ayant conclu un accord portant sur l'exercice de leurs droits de vote, en vue de mener une politique commune durable.

Ascott Investissements détient directement 13,39 % de la Compagnie Financière de Neufcour et 28,10 % de Soter, qui détient 25,41 % de la Compagnie Financière de Neufcour. Xavier Duquenne détient 97,50 % d'Ascott Investissements et 61,61 % de Soter.

- (B) Notification effectuée par une entreprise mère :



Aucune personne physique ou morale n'a jamais déposé une participation significative ou supérieure à 5 % lors des dernières assemblées générales de Bios.

- (C) La notification est effectuée par des personnes agissant de concert qui ont conclu un accord relatif à la possession, l'acquisition ou la cession de titres conférant le droit de vote.

La société civile des Sarts n'a aucun actionnaire de contrôle. Monsieur Noël Dessard contrôle le tiers de l'indivision Dessard.

Le présent communiqué peut être consulté sur le site Web de la société: www.neufcour.com

Pour plus d'informations, veuillez contacter Jacques Janssen, administrateur délégué au +32 (0)4 358 69 44, e-mail : jacques.janssen@neufcour.com.